

Point 4 : communication des comptes.

Afin que la communauté soit informée des comptes de chaque paroisse, le montant des charges et des produits figurera sur le prochain bulletin paroissial à l'exemple de la paroisse de Dampierre sur Salon. Voir le tableau joint avec les rubriques que nous avons choisi ensemble.

Point 5 : site internet

Chaque paroisse possède un site internet qui est actuellement gratuit. Merci à Christiane Costi, Rosemary Lamazouère et à Jean-Pierre Pourcelot qui travaillent pour bien alimenter chaque site. Les trois sites sont associés à celui du diocèse.

La Commission Diocésaine a recherché un nouveau site d'hébergement et a retenu celui de Bayard. Ce nouveau site, qui ne sera plus gratuit, sera un outil pour chaque paroisse (fiches techniques, cases pratiques...)

Le Conseil Épiscopal a validé le coût d'hébergement de chaque paroisse à 8,40€/mois.

Point 6 : travaux Foyer Notre Dame.

Le foyer Notre Dame n'est pas encore mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et le chauffage n'est plus performant.

Jean-Marie Renevret, nous fait part d'un devis pour des travaux de mise aux normes d'accessibilité et pour le chauffage.

Afin de réduire le coût des travaux, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite se fera par l'entrée rue Pigalle et les sanitaires actuels du rez de chaussée seront aménagés.

Pour ce qui concerne le chauffage, l'isolation des combles et le remplacement des radiateurs actuels par d'autres plus performants seront effectués.

Le montant de ces travaux s'élève TTC à 60 291€ sans compter les combles, pris en charge par la paroisse de Gray.

Par ailleurs, les salles de ce bâtiment servent également pour des réunions du doyenné, en conséquence, à l'avenir le montant des charges de fonctionnement : eau, chauffage, électricité... sera à répartir au prorata de l'utilisation avec le doyenné.

Nous avons terminé ce Conseil Économique par un temps de prière.